

Deux jours plus tard Jonas revient à la charge, en réponse au discours de Mathias SIMONS qui tente à défendre « son » projet de révision de la Constitution. Comme la défense des libertés constitutionnelles entreprise par Jonas mérite d'être retenue, nous donnerons ci-après de larges extraits du magistral discours du chef de l'opposition.

A l'intention du roi, Jonas s'écria : « C'est notre devoir de faire connaître à la Couronne d'une manière franche et indépendante, que le pays n'est pas encore mûr pour l'absolutisme, qu'il n'est pas encore disposé à échanger son régime libéral contre le régime du despotisme ministériel » (p. 21).

Voici maintenant comment il définit les quatre principes à la base d'un Etat libéral, principes qu'il compare à quatre colonnes soutenant l'édifice politique, ce dernier croulant du moment qu'on touche à une de ces colonnes :

Le premier principe consacre l'*INVOLABILITE DE LA COURONNE* ; « il faut que tout le mal qui peut se faire dans un Etat, ne puisse être attribué au Souverain ; le bien est uniquement son domaine, tout le mal doit peser sur les ministres, ils doivent seuls en avoir la responsabilité ... L'inviolabilité de la Couronne et la *RESPONSABILITE MINISTERIELLE* doivent avoir une sanction ... qui se trouve dans le troisième principe, celui qui consacre *LE DROIT DE LA CHAMBRE DE VOTER ANNUELLEMENT LES IMPOTS ET LES BUDGETS* des différents départements ministériels ... Ne croyez pas que le vote puisse jamais aboutir à un résultat fatal pour l'Etat. Non, l'Etat ne se détruit jamais par le refus des budgets, ce n'est que le ministère qui est détruit, et c'est un bien pour le pays qu'il existe une assemblée qui puisse détruire et jeter dans l'abîme un ministère anti-populaire et antipathique ». (p. 23)

« A côté de ces garanties il faut encore *LA LIBERTE DE LA PRESSE*. C'est la presse qui doit veiller à ce que la Chambre et le Ministère restent toujours dans les limites de leur devoir. C'est la presse qui doit dénoncer à l'opinion publique les fautes que ces pouvoirs peuvent commettre. C'est elle qui, de plus, est appelée à encourager tous les actes qui sont dans l'intérêt et pour le bien-être du pays ». (p. 24)

Jonas s'en prend aussi à la Confédération germanique, qui passe ainsi un de ses plus mauvais quarts d'heure — du moins dans la petite enceinte du parlement luxembourgeois. (p. 32)

Avant de finir son discours « enflammé, d'une sévérité de principes et d'une science indéniable ..., modèle du genre » (27), Jonas ne manque pas de citer l'exemple de la Hollande où les libertés constitutionnelles avaient également été menacées. Mais la Hollande « a hautement protesté de son attachement à la Constitution et a énergiquement repoussé les tendances du ministère réactionnaire ... Et la voix ferme, indépendante, énergique, qui est partie de l'assemblée de la nation, a été accueillie favorablement par le Roi ». (28)